Compte rendu de la réunion du collectif du 13 février 2025 avec des membres de la ressourcerie en vue d'un éventuel déménagement de l'Alternateur dans l'ancien huit à huit

Membres du collectif de l'Alternateur
Présents : Didier, Fran, Geneviève, Jocelyne, Mady (pour la 1ere partie), Myriam, Olivier
Absente: Murielle
Invités : Catherine, Jean-Claude

Membres de la ressourcerie
Florence, Guillaume, Jacques

Le propriétaire du local veut avoir un seul interlocuteur à savoir La Ressourcerie pour la signature du bail
Dans ce contexte il a été évoqué la création d'une structure qui pourrait « chapeauter » les deux partenaires : La Ressourcerie et l'alternateur.

Les frais d'eau et d'électricité seraient évalués au prorata de la surface de chacun.

La Ressourcerie confirme qu'elle veut que son entrée rue du Monastère et non derrière.
Il serait donc envisagé une entrée commune avec éventuellement un lieu convivial, notre magasin lui même étant fermé par des claustras.

La Ressourcerie propose d'ouvrir aux mêmes horaires que nous, il pourrait donc y avoir libre circulation des personnes entre les deux magasins (ressourcerie et alternateur).
Il est cependant convenu qu'il n'y aurait ni salarié ni caisse commune.

Pour les travaux d'aménagement la Ressourcerie propose, si nous le souhaitons, de nous aider avec des bras et des matériaux de récupération.

Les propriétaires auraient dit qu'ils nous feraient grâce d'un mois de loyer, cela cependant reste à confirmer.

Nous avons toujours eu des vues sur ce local, l'occasion se présente même si nous ne serons pas les seuls dans les lieux.

Cette possibilité nous donnerait une surface supérieure à celle du magasin actuel permettant peut-être de mieux répondre aux normes sanitaires, un loyer identique, plus de visibilité qui pourrait apporter plus de diversité dans les usagers et pourquoi pas plus de bénévoles, ainsi qu'un lieu convivial fonctionnel.

La Ressourcerie a suggéré une ouverture pour octobre 2025 mais en ce qui nous concerne cela dépendra de la résiliation de notre bail et du nombre de mois de préavis à donner ainsi que des travaux électriques de conformité que doivent engager les propriétaires.

Cet éventuel déménagement sera le thème de la prochaine AG afin que tout le monde se prononce sur cette décision à prendre.

Vous recevrez d'autres informations lors de la lettre d'invitation à l'AG.

Enfin Mme et Mr Belinger seraient d'accord pour une nouvelle visite le mardi 25 février à 15 heures.

En attendant voici un plan provisoire de ce que notre nouveau lieu pourrait être. Un point d'eau est présent. (eau chaude ? Eau froide?)

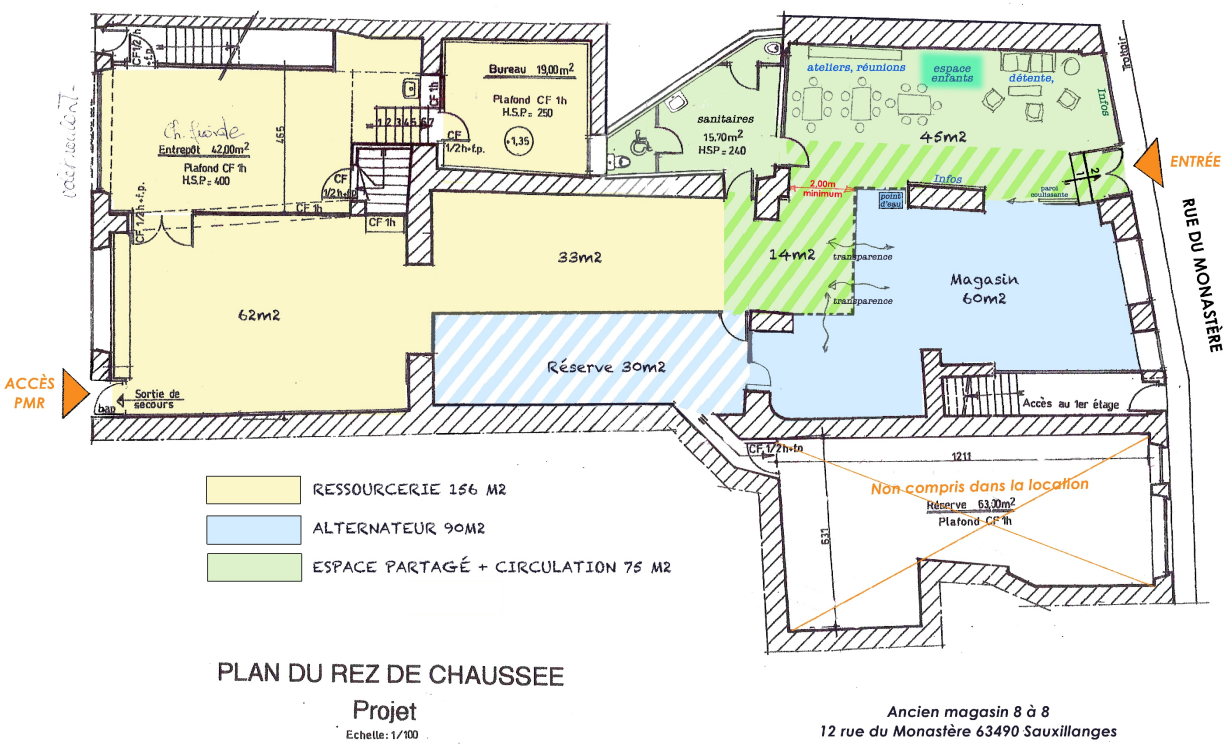

PLAN DU REZ DE CHAUSSEE

Projet

Echelle: 1/100

Ancien magasin 8 à 8
12 rue du Monastère 63490 Sauxillanges